

Actualité juridique RH : les dernières réformes

Cours Pratique de 1 jour

Réf : AJR - Prix 2022 : 850€ HT

Le prix pour les dates de sessions 2023 pourra être révisé

A l'heure où la société est en pleine mutation et où les réformes se multiplient, le droit social est amené à évoluer très rapidement. Cette formation vous permettra de comprendre son évolution, son impact dans les différentes organisations. Vous mettrez à jour toutes vos compétences juridiques en gestion sociale.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

- Comprendre l'évolution du droit social
- Connaître les nouvelles obligations lors de l'embauche
- Appliquer les obligations en matière de sécurité
- Prévenir les risques juridiques
- Appréhender les dernières réformes

EXERCICE

Quiz sur les points abordés au cours de la journée.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 08/2021

1) Les obligations liées à l'embauche

- Appréhender les nouvelles obligations lors de l'embauche.
- Cerner les principes, les obligations et les sanctions liés à la non-discrimination.
- Adapter les process RH pour éviter tout risque de discrimination.
- Apprécier les enjeux des actions de groupe.

Echanges : Retours d'expérience et échange de bonnes pratiques.

2) Les relations avec les salariés

- Comprendre les évolutions en matière de durée du travail.
- Connaître les dernières décisions de la Cour de cassation en matière de forfait jour annuel.
- Appliquer et faire évoluer les règles du télétravail.
- Instaurer le droit à la déconnexion : négocier un accord sur le droit à la déconnexion, bonnes pratiques
- Préserver les libertés individuelles : fait religieux, code vestimentaire, droit d'expression sur les réseaux sociaux...
- Gérer l'usage des outils informatiques par les salariés (Internet, mail...).

Echanges : Discussions autour des thèmes traités. Les points clés, les éléments à surveiller, etc.

3) La santé et la sécurité au travail

- Connaître les dispositions de la loi « santé » du 2 août 2021.
- S'approprier l'évolution du contexte et des questions de harcèlement.
- Prévenir les agissements sexistes.
- Appréhender la notion de faute inexcusable.

*Réflexion collective : Échanges autour de cas pratiques et de l'expérience des participants.
Exercice sur l'identification de situations de sexisme et de harcèlement sexuel.*

PARTICIPANTS

Tout collaborateur en charge des Ressources Humaines. Chefs d'entreprise de TPE et PME, managers.

PRÉREQUIS

Connaissances en Ressources Humaines.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

4) Les toutes dernières actualités

- S'adapter aux dernières précisions de la jurisprudence.
- Intégrer les dernières évolutions en matière d'index égalité.
- Appliquer les conditions de prise du congé de paternité.
- Connaître les dispositions de la loi « climat » du 22 août 2021 qui impactent les RH.

Exercice : Quiz sur l'ensemble des points abordés lors de la journée et échanges.

LES DATES

AIX-EN-PROVENCE

2023 : 03 févr., 12 mai, 25 août, 27 oct.

BORDEAUX

2022 : 16 nov.

2023 : 17 févr., 05 mai, 11 août, 03 nov.

GRENOBLE

2023 : 24 févr., 02 juin, 15 sept., 24 nov.

LILLE

2022 : 30 nov.

2023 : 24 févr., 02 mai, 25 août, 11 déc.

LIMOGES

2022 : 16 nov.

LYON

2023 : 24 févr., 02 juin, 15 sept., 24 nov.

MONTPELLIER

2023 : 03 févr., 12 mai, 25 août, 27 oct.

NANTES

2023 : 17 févr., 07 avr., 07 juil., 13 oct.

NIORT

2022 : 16 nov.

ORLÉANS

2023 : 24 févr., 02 mai, 25 août, 11 déc.

PARIS LA DÉFENSE

2022 : 09 déc.

2023 : 24 févr., 31 mars, 02 mai, 25 août, 29 sept., 11 déc.

RENNES

2023 : 17 févr., 07 avr., 07 juil., 13 oct.

SOPHIA-ANTIPOLIS

2023 : 03 févr., 12 mai, 25 août, 27 oct.

STRASBOURG

2023 : 17 févr., 07 avr., 07 juil., 13 oct.

TOULOUSE

2023 : 17 févr., 05 mai, 11 août, 03 nov.

CLASSE A DISTANCE

2022 : 09 déc.

2023 : 24 févr., 31 mars, 02 mai, 25 août, 29 sept., 11 déc.